

**FOYERS ET SERVICES
POUR JEUNES TRAVAILLEURS**



UNHAJ
UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

Etudes et statistiques

Informatique

Septembre 2007

Jeunes et résidents en 2007

Etude quantitative d'un échantillon de 4 000 jeunes qui ont séjourné dans un FJT au cours du premier semestre 2007

Réalisé à partir des fichiers résidents de 25 associations



L'Union nationale des foyers et services pour jeunes travailleurs, UFJT devient l'UNHAJ
Union nationale pour l'habitat des jeunes
12, avenue du Général-de-Gaulle, 94307 Vincennes cedex
Tél. : 01.41.74.81.00 Télécopie : 01.43.74.04.29 - Courriel : ufjt@ufjt.org



➤	Présentation de l'étude et de l'échantillon.....	5
➤	Les résidents en FJT : portraits croisés.....	9
	○ Analyse des situations d'activité	
	○ Analyse du principal motif de choix d'un logement FJT	
	○ Analyse des durées de séjour	
➤	Conclusion.....	21

> Présentation de l'étude et de l'échantillon :

1. Constitution de la base de données

Ce travail reproduit et prolonge une étude menée en 2006 intitulée « jeunes et résidents en 2006 ». Il s'agit d'une exploitation directe des fichiers « résident » de 25 associations FJT, utilisatrices du progiciel UNHAJ.

Cette application permet l'extraction des données, sous forme de fichiers, de structures identiques et compatibles avec les logiciels courant d'administration des données (par exemple ACCESS, EXCEL...).

La constitution de la base de données a ainsi été grandement facilitée, par simple empilement des fichiers des 25 associations.

L'anonymat des jeunes est garanti : les informations nominatives ne figurent pas dans les données extraites et ne peuvent être reconstituées à postériori.

Il convient d'ajouter que la base de données contient les mêmes informations que la fiche résident du dossier vert (dossier d'évaluation annuel adressé à tous les adhérents UNHAJ), elle permet néanmoins une analyse beaucoup plus fine. En effet les informations sont ici individualisées ce qui rend possible une analyse croisée (ex : âge et activité, durée de séjour et ressources...).

La présente étude propose donc un extrait des résultats et une première analyse de la situation des 4 000 jeunes qui ont séjournés dans l'un des 25 FJT concernés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 2007.

Les situations sont relevées au moment de l'arrivée et du départ du FJT. Au-delà des résultats présentés ici, la base de données demeure disponible pour produire d'autres résultats et analyses, à la demande des acteurs de l'Union (Unions régionales, associations locales) et de nos partenaires nationaux.

92 000 jeunes environ sont logés annuellement dans les FJT, notre échantillon représente 4,5 % de cet ensemble.

2. Validité de l'échantillon

La stricte mesure de la représentativité de l'échantillon est impossible, il faudrait pour cela que les jeunes qui composent l'échantillon aient été « tirés au hasard » parmi l'ensemble résidents.

Cependant, le rapprochement des résultats connus et régulièrement présentés dans le cadre du dossier vert avec les mêmes résultats, issus de l'échantillon, permet d'évaluer la validité de cette étude.

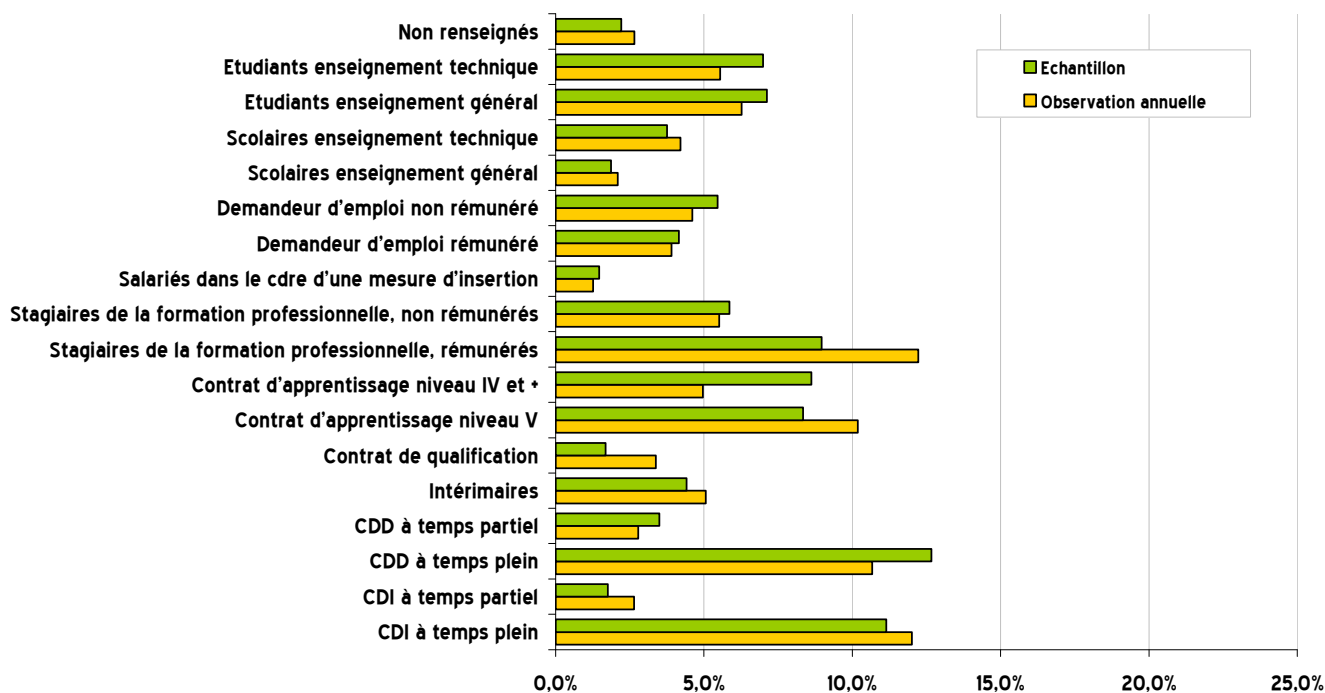
2.1. Sexe et âge

La proportion d'hommes parmi les résidents est voisine, depuis de nombreuses années, de 60%. Dans notre échantillon, le même résultat s'établit à 62%.

De même, l'âge moyen des jeunes de l'échantillon est identique à celle habituellement observé pour l'ensemble des FJT, soit 22.5 ans.

2.2. Situation socioprofessionnelle

Répartition des résidents selon la situation socioprofessionnelle au moment de l'arrivée dans le FJT



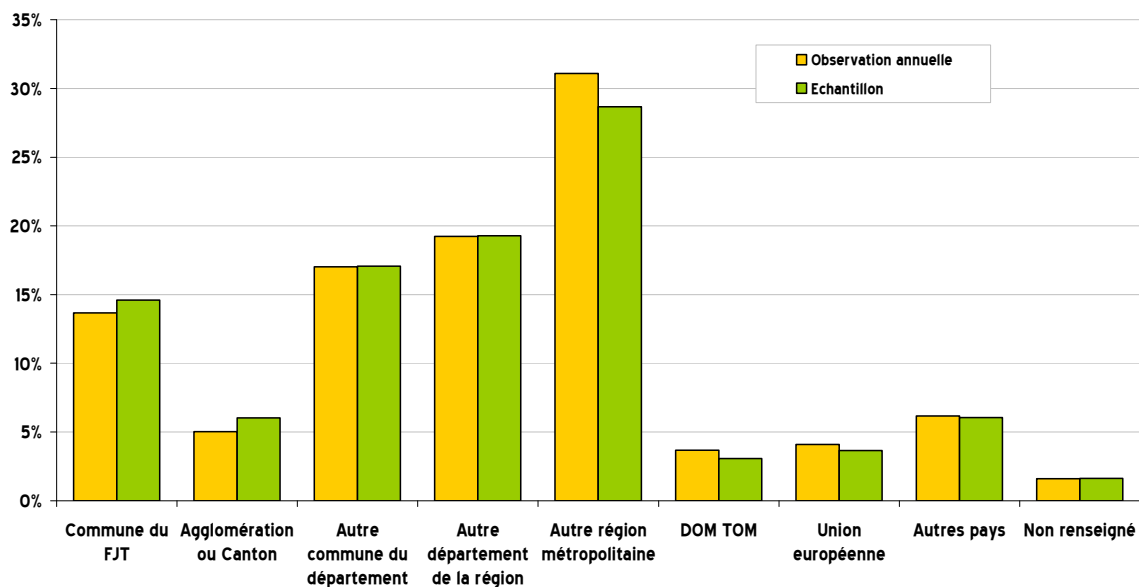
Globalement, la répartition observée pour l'ensemble des FJT, dans le cadre des dossiers verts, est très voisine de celle présentée par l'échantillon.

On relève cependant une légère sous représentation des apprentis dans l'échantillon, tandis que la proportion de stagiaires est un peu plus importante que dans l'observation annuelle.

Dans la suite de cette étude, les CDD temps plein et temps partiel, les intérimaires et les salariés dans le cadre d'une mesure d'insertion seront regroupés sous l'intitulé « salariés précaires ».

2.3. Origine résidentielle

Répartition des résidents selon le lieu de résidence juste avant l'arrivée dans le FJT



La répartition observée pour l'ensemble des FJT est ici aussi, très proche de celle relevée dans l'échantillon. Les FJT qui contribuent à cette étude semblent avoir un recrutement très légèrement plus local que l'ensemble des FJT.

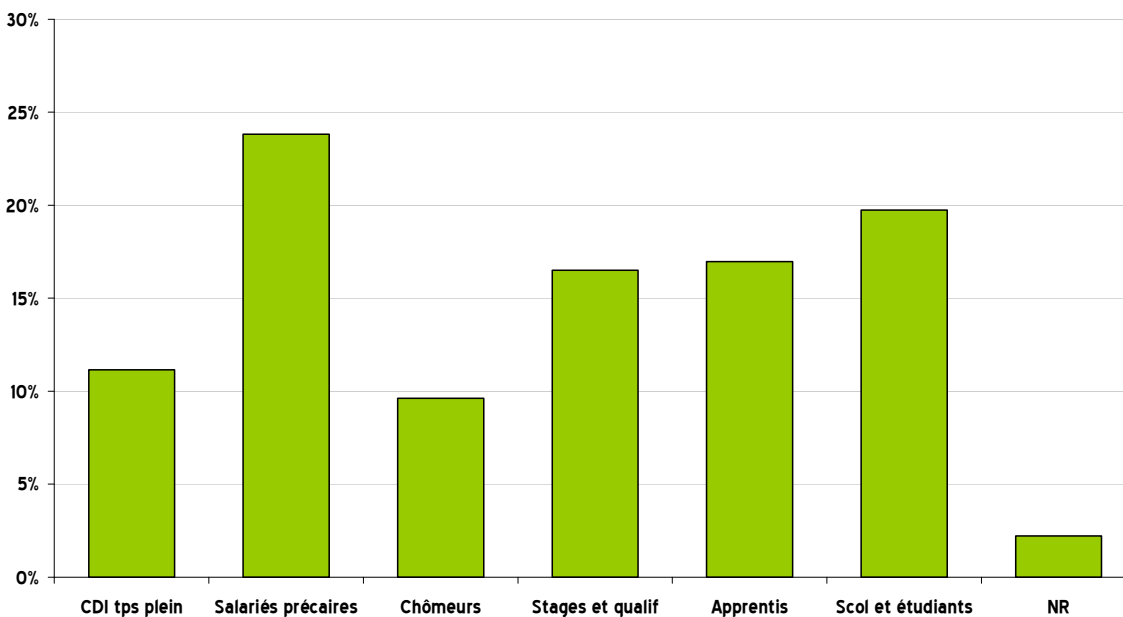
> Les résidents en FJT : portraits croisés

Pour l'essentiel, ce portrait des jeunes logés au sein des FJT consiste en une série de d'analyses croisée et commentés. En conclusion nous proposeront une synthèse d'ensemble ainsi qu'une esquisse de typologie de la population des résidents en FJT.

1. Etude et analyse des situations d'activité

1.1. Répartition des résidents selon la situation d'activité

Répartition des résidents selon la situation d'activité au moment de l'arrivée dans le FJT



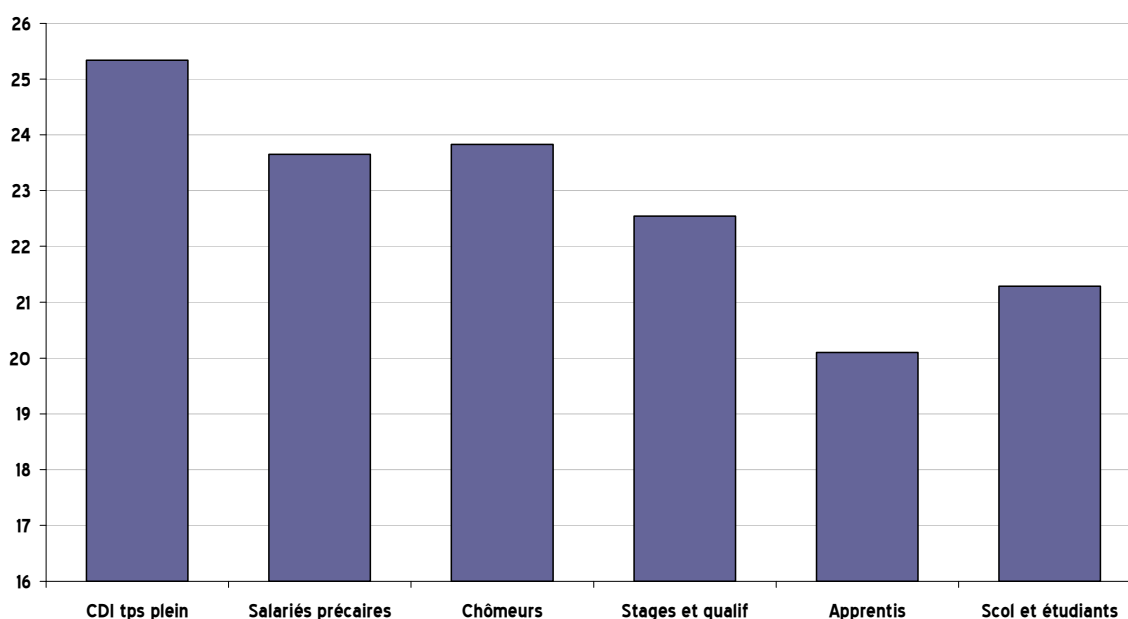
Rappel : Les « salariés précaires » recouvrent les CDD à temps plein et partiel, les CDI à temps partiel, les contrats d'intérimaires ainsi que les jeunes qui travaillent dans le cadre d'une mesure d'insertion.

Les « Stages et qualifs » correspondent aux stagiaires de la formation professionnelle et aux jeunes en contrat de qualification.

Ce qui frappe d'emblée, c'est la forte proportion de salariés précaires. La proportion de scolaires et étudiants ne dépasse pas 20%, l'écrasante majorité des jeunes résidents (80%) est donc proche du marché du travail.

1.2. L'âge au moment de l'arrivée dans le FJT

Age moyen des résidents selon la situation professionnelle



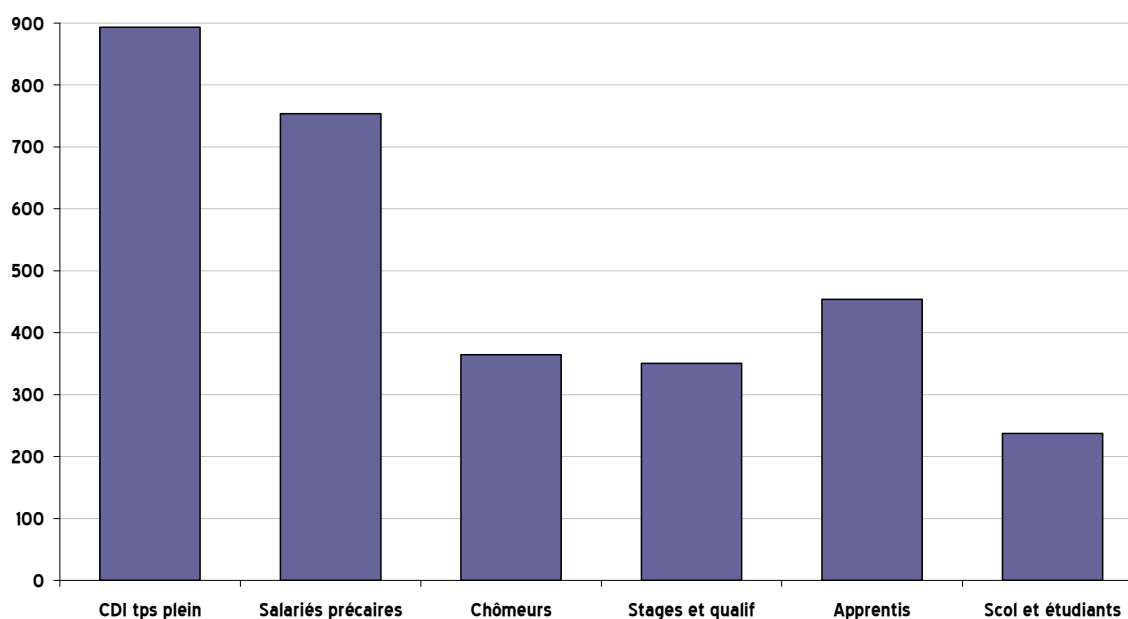
L'âge moyen de l'ensemble des résidents de l'échantillon est de 22.6 ans.

L'âge moyen est compris entre 20 et 25 ans quel que soit la catégorie. Les situations d'activité paraissent peu sensibles à l'âge, à l'exception de la relative jeunesse que présente le groupe des apprentis.

Globalement, les groupes d'activité qui correspondent à la période de formation initiale (stagiaires, apprentis, scolaire) sont un peu plus jeunes.

1.3. Le niveau de ressources

Niveau moyen de ressources des résidents selon la situation professionnelle



Le niveau moyen de ressource des résidents de l'ensemble de l'échantillon est de 500 euros nets mensuels. Par ailleurs, 26% des jeunes qui composent l'échantillon disposent de moins de 150 euros.

Si le revenu moyen est globalement faible on observe cependant d'importantes variations selon la situation d'activité. Les salariés, même précaires disposent de davantage de ressources que les jeunes stagiaires et les jeunes en contrat de qualification.

Les résidents scolaires et étudiants disposent en moyenne, du niveau de ressources le plus faible avec 237 euros nets mensuels, on est loin des a priori habituels de « l'insouciance estudiantine ».

1.4. L'activité du père

	Act. Occupe un emploi	Act. Demande emploi	Inconnu, décès	Sans activité	Retraité	NR	Ensemble
CDI tps plein	46,5%	5,4%	16,7%	1,9%	17,0%	12,5%	100,0%
Salariés précaires	42,1%	7,2%	27,0%	3,0%	11,3%	9,5%	100,0%
Stages et qualif	47,9%	8,9%	19,9%	3,8%	8,3%	11,1%	100,0%
Apprentis	63,6%	5,7%	13,2%	2,0%	5,6%	9,9%	100,0%
Chômeurs	30,9%	6,8%	33,3%	4,4%	9,6%	15,0%	100,0%
Scol et étudiants	53,8%	7,3%	17,8%	1,9%	6,8%	12,4%	100,0%
ENSEMBLE	48,0%	7,0%	21,1%	2,7%	9,2%	12,0%	100,0%

Seulement 48% des pères des résidents qui composent l'échantillon occupent un emploi. Pour un peu plus de 2 jeunes résidents sur 10 le père est décédé ou inconnu, cette proportion semble élevée, compte tenue des classe d'âges probable des pères des résidents (que confirme la proportion de pères retraités, moins d'un sur 10).

Lecture : Les résidents dont le père est retraité représentent 9,2 % de l'échantillon. Parmi les jeunes en CDI à temps plein, la même proportion est de 17%. Les jeunes du groupe des « CDI temps plein » ont donc, plus fréquemment que l'ensemble des jeunes, un père retraité.

Le tableau met ainsi en évidence l'existence d'une corrélation entre la situation des jeunes résidents et celles de leurs pères. La corrélation n'est pas un lien de cause à effet mais doit plutôt être envisagée comme une influence ou un facteur...

Autre élément, il est frappant de constater que les résidents dont le père est décédé ou inconnu connaissent plus fréquemment que les autres les situations de chômage ou de salariat précaire.

De même, les jeunes dont le père est actif et occupe un emploi sont nettement « sur représentés » parmi les apprentis ainsi que chez les jeunes scolaires et étudiants.

1.5. Le niveau scolaire atteint au moment de l'arrivée dans le FJT

	Inst. spécialisée et impro	Filière générale non aboutie	CAP ou BEP	Bac pro ou techno	BTS ou IUT	Filière générale aboutie	HIR	Total
CDI tps plein	5.2%	11.3%	18.6%	16.7%	24.3%	21.5%	2.4%	100.0%
Salariés précaires	5.4%	19.9%	24.6%	15.8%	18.0%	14.1%	2.2%	100.0%
Stages et qualif	5.5%	25.4%	36.9%	18.9%	7.9%	3.0%	2.5%	100.0%
Apprentis	7.3%	22.1%	20.9%	14.3%	14.0%	18.0%	3.3%	100.0%
Chômeurs	4.3%	21.2%	45.4%	20.2%	5.9%	2.8%	0.2%	100.0%
Scol et étudiants	3.5%	27.3%	14.2%	21.6%	16.6%	14.8%	2.0%	100.0%
ENSEMBLE	5.4%	21.5%	25.6%	17.6%	14.6%	12.6%	2.8%	100.0%

Il s'agit ici du niveau scolaire atteint au moment de l'arrivée dans le FJT, les scolaires et étudiants sont donc toujours en cours de formation initiale.

Les jeunes dont le niveau scolaire est qualifiée comme filière générale non aboutie rassemble les titulaire d'un BEPC ou d'un Bac général non prolongé par un diplôme de bac +3. La filière générale aboutie correspond au niveau bac+3 et plus.

Lecture : les titulaires d'un BTS ou IUT représentent 14,6% de l'ensemble des jeunes de l'échantillon or, avec 24,3% les BTS ou IUT sont surreprésentés parmi les jeunes en CDI à temps plein. Les jeunes en CDI temps plein sont, plus fréquemment que les autres, titulaires du niveau BTS ou IUT.

La filière générale (bac, université ou écoles post bac), *lorsqu'elle est aboutie*, semble être la plus confortable au regard de la situation d'activité à laquelle elle permet d'accéder.

Les « bac plus 3 et plus », qui représentent 12,6 % des jeunes de l'échantillon, sont relativement préservés du chômage puisque les demandeurs d'emploi ne représentent que 2,8% de cette catégorie. Pareillement, l'accès à l'emploi stable est plutôt facilité puisque les jeunes de diplôme bac plus 3 et plus sont surreprésentés parmi les jeunes en CDI temps plein (21,5 %).

En revanche, les diplômes de bac plus trois et plus ne dispensent pas du recours au stage ou aux CDD et intérim (salariés précaires) puisque cette catégorie présentent une proportion de diplômés de bac plus trois et plus supérieur celle observée pour l'ensemble (soit, 14 % contre 12,6% pour l'ensemble).

Les filières générales lorsqu'elles ne sont pas « abouties » produisent un effet inverse, les demandeurs d'emploi sont sur représentés dans cette situation, 28% de chômeurs contre 25 % observé dans l'ensemble.

Les diplômes de type CAP et BEP (25,6% de l'ensemble), pourtant directement professionnels protègent mal contre le chômage, puisque les demandeurs d'emploi qui possèdent ces diplômes atteignent 45,4 %.

Par ailleurs, plus de 60 % des titulaires de CAP ou BEP sont stagiaires, en contrat de qualification ou salariés précaires.

1.6. L'origine géographique

	COMMUNE DU FJT	COMM. LIMITRO.	DEPARTEMENT	REGION	METROPOLE	DOM-TOM	C.E.E.	AUTRES PAYS	HR	Total
CDI tps plein	10,8%	4,2%	12,3%	18,9%	48,8%	0,9%	1,7%	1,4%	0,9%	100,0%
Salariés précaires	19,8%	9,7%	15,6%	18,7%	27,0%	0,8%	3,4%	4,4%	0,7%	100,0%
Chômeurs	26,8%	12,8%	18,6%	12,6%	15,3%	9,8%	0,3%	3,0%	0,8%	100,0%
Stages et qualif	11,3%	2,9%	14,0%	20,9%	33,9%	3,8%	8,4%	4,6%	0,2%	100,0%
Apprentis	9,5%	4,0%	29,6%	23,7%	27,9%	1,1%	1,4%	2,6%	0,2%	100,0%
Scol et étudiants	12,0%	4,3%	14,2%	19,7%	24,5%	5,1%	4,8%	15,3%	0,1%	100,0%
ENSEMBLE	14,6%	6,0%	17,1%	19,3%	28,7%	3,1%	3,7%	6,0%	1,6%	100,0%

La proportion de jeunes issus des communes limitrophes à celle du FJT apparaît très faible. Cette modalité ayant été introduite récemment dans l'observatoire, il est probable qu'un certain nombre de jeunes dans cette situation demeurent enregistrés dans les rubriques voisines, c'est-à-dire la commune du FJT ou le département du FJT.

Les jeunes qui habitaient la commune du FJT avant leur arrivée dans l'établissement connaissent plus fréquemment que les autres les situations d'activités inconfortables. En effet, 14,6 % des jeunes habitaient la commune du FJT avant leur arrivée, cette proportion s'élève à 26,8% chez les demandeurs d'emploi et à 19,8 % chez les salariés précaires.

Les jeunes issus d'autres régions que celle du FJT (métropole) sont plus nombreux parmi les salariés CDI et précaires ainsi que les stagiaires, ce phénomène semble répondre au besoin de mobilité géographique pour des jeunes en phase d'insertion professionnelle (cf tableau suivant).

1.7. Le principal motif de recherche de logement

	Mobilité géographique	Souhait indépendance	Rupture familiale ou institutionnelle	Total
CDI tps plein	86,6%	7,1%	5,2%	100,0%
Salariés précaires	73,4%	11,0%	13,5%	100,0%
Chômeurs	44,5%	23,2%	27,9%	100,0%
Stages et qualif	87,1%	4,3%	8,0%	100,0%
Apprentis	86,7%	6,0%	6,4%	100,0%
Scol et étudiants	87,4%	5,9%	5,6%	100,0%
ENSEMBLE	77,9%	8,7%	10,2%	100,0%

Le besoin de mobilité qui fait suite à un nouvel emploi ou à une nouvelle formation est le motif très majoritairement avancé par les jeunes pour expliquer leur recherche de logement (78 %).

On observe cependant des disparités intéressantes, ainsi, si la mobilité est le motif quasi unanime des CDI (86 %), jeunes stagiaires (87 %) et des apprentis (87 % également), ce choix concentre moins de la moitié des demandeurs d'emploi.

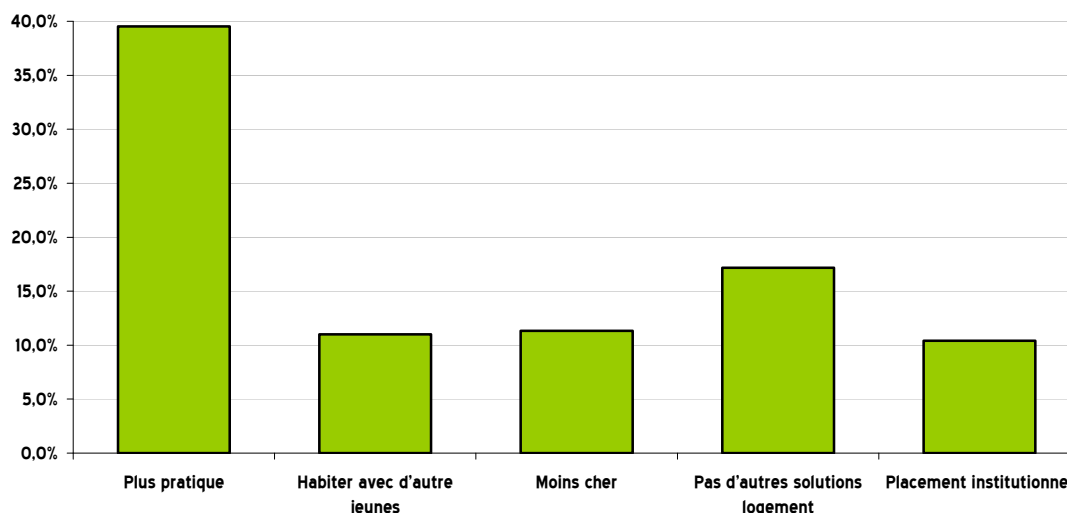
La rupture familiale ou institutionnelle est avancée par 10,2% de l'ensemble des résidents, ce motif concerne cependant presque 1/3 des jeunes demandeurs d'emploi et 13,5% des salariés précaires.

Le souhait d'indépendance est un motif très marqué chez les jeunes chômeurs.

2. Etude et analyse du principal motif de choix d'un logement FJT

2.1. Répartition des résidents selon le principal motif de choix d'un logement FJT

Répartition des résidents selon le principal motif de choix d'un logement FJT



L'aspect pratique est mis en avant près de 40 % des jeunes résidents. Les deux options « par défaut », c'est-à-dire le placement institutionnel et l'absence de solution alternative rassemblent 28 % des choix.

2.2. Principal motif de choix d'un logement FJT et situation d'activité

	CDI tps plein	Salariés précaires	Chômeurs	Stages et qualif	Apprentis	Scol et étudiants	HR	Total
Plus pratique	12.8%	26.9%	5.1%	16.7%	19.22	18.8%	0.5%	100.0%
Habiter avec d'autres jeunes	7.9%	15.5%	4.1%	19.8%	15.04	37.0%	0.7%	100.0%
Moins cher	9.7%	28.8%	13.2%	12.1%	19.03	16.9%	0.2%	100.0%
Pas d'autres solutions logement	9.0%	28.6%	16.4%	17.2%	13.63	14.5%	0.6%	100.0%
Placement institutionnel	10.9%	11.9%	16.2%	15.2%	22.47	20.2%	3.3%	100.0%
HR	13.5%	19.8%	11.3%	17.5%	8.27	16.3%	13.3%	100.0%
ENSEMBLE	11.1%	23.8%	9.6%	16.5%	16.96	19.7%	2.2%	100.0%

L'aspect pratique est avancé de manière presque équivalente, quelque soit la situation d'activité (exemple, pour les « stages et qualif » : 16,5% de l'échantillon et 16,7% à choisir l'aspect pratique.

Le fait d'habiter avec d'autres jeunes est plus souvent choisi chez les scolaires et étudiants que dans les autres catégories.

Le prix avantageux des FJT est naturellement souligné par les salariés précaires, les chômeurs et les apprentis.

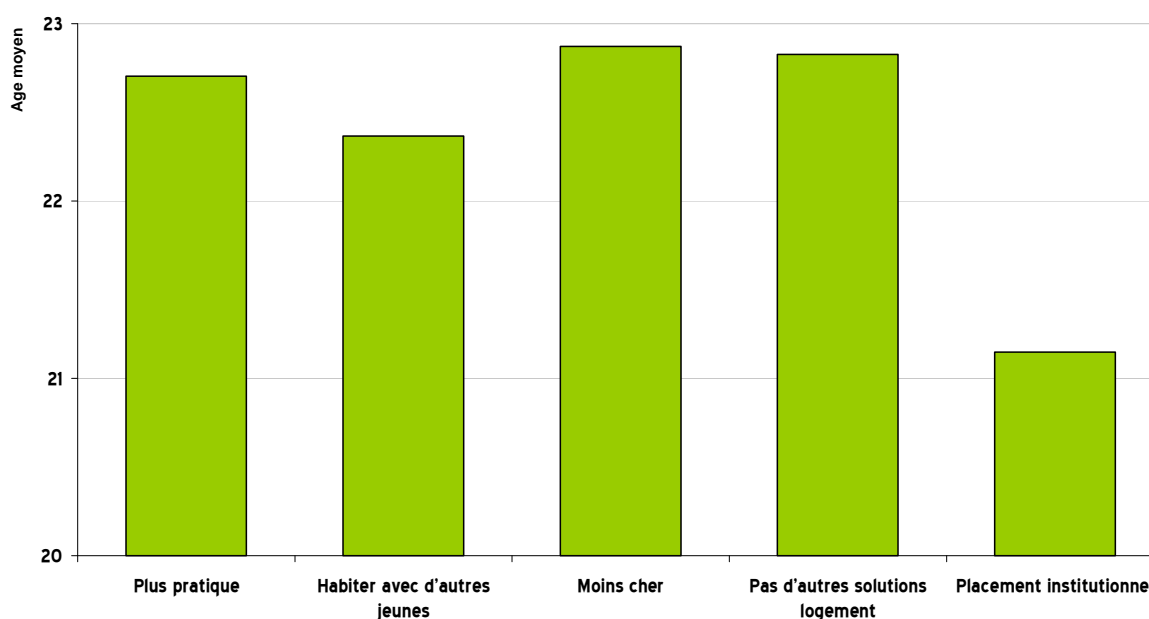
Le placement institutionnel est plus fréquent chez les chômeurs et les apprentis.

2.3. Principal motif de choix d'un logement FJT, le sexe et l'âge

	Plus pratique	Habiter avec d'autres jeunes	Moins cher	Pas d'autres solutions logement	Placement institutionnel	NR	Total
Femme	37,9%	13,8%	10,4%	17,7%	9,64	10,6%	100,0%
Homme	40,6%	9,4%	11,9%	16,7%	10,90	10,4%	100,0%
ENSEMBLE	39,5%	11,0%	11,3%	17,2%	10,41	10,5%	100,0%

La répartition est très voisine pour les hommes et les femmes. Un léger écart est relevé sur le choix « de sociabilité » (pour habiter avec d'autres jeunes, qui est plus fréquent chez les résidentes que chez les résidents).

Répartition des résidents selon l'âge moyen et le principal motif de choix d'un logement FJT



Le choix d'un logement FJT semble être sensiblement influencé par l'âge des résidents. Le placement institutionnel est naturellement fréquent chez les plus jeunes.

Le fait d'habiter avec d'autres jeunes est également plus souvent choisi par les groupes de résidents les moins âgés.

2.4. Principal motif de choix d'un logement FJT et origine résidentielle

	COMMUNE DU FJT	COMMU. LIMITRO.	DEPARTEMENT	REGION	METROPOLE	DOM-TOM	C.E.E.	AUTRES PAYS	Total
Plus pratique	10.2%	3.4%	18.2%	22.0%	36.37	1.6%	3.1%	5.05	100.0%
Habiter avec d'autres jeunes	8.1%	4.8%	10.5%	16.7%	28.40	1.2%	12.2%	18.14	100.0%
Moins cher	18.3%	9.7%	17.9%	20.4%	25.29	2.1%	0.9%	4.87	100.0%
Pas d'autres solutions logement	21.7%	8.73	15.3%	17.15	25.7%	3.98	3.4%	3.52	100.0%
Placement institutionnel	22.0%	6.8%	23.0%	10.4%	19.70	10.6%	1.0%	5.81	100.0%
ENSEMBLE	14.6%	6.0%	17.1%	19.3%	28.65	3.1%	3.7%	6.05	100.0%

Les jeunes qui habitait à proximité du FJT avant leur arrivée sont ceux pour lesquels les choix « de contrainte » (pas d'autres solution logement, placement institutionnel) sont les plus fréquent.

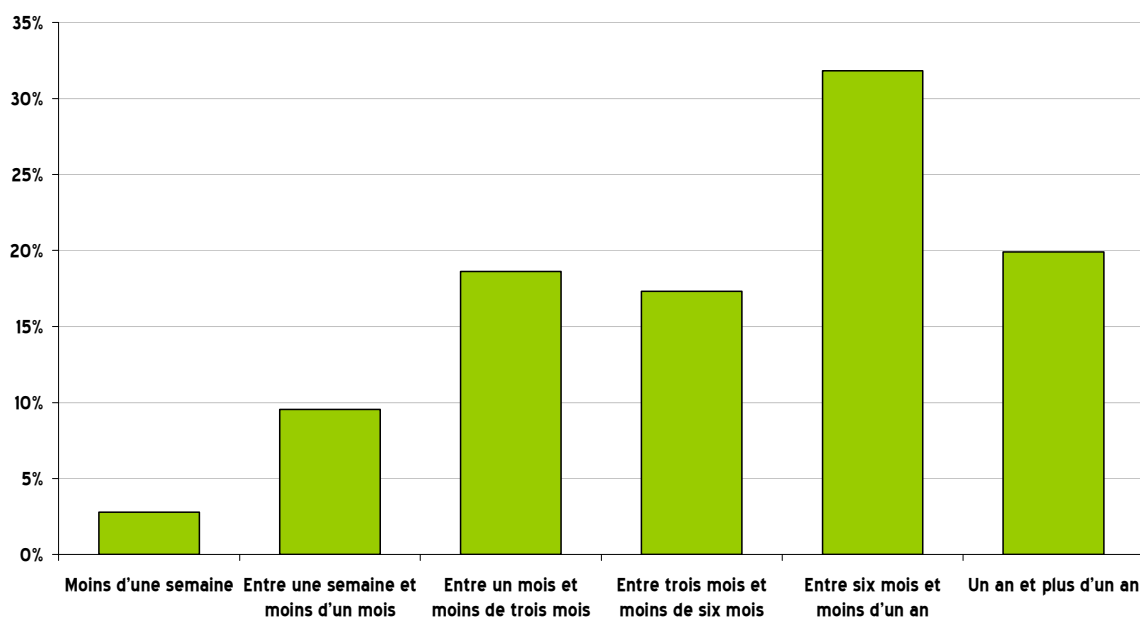
A l'inverse l'aspect pratique est plus facilement mis en avant chez les jeunes en mobilité géographique importante (région et métropole).

Les dont l'origine est la plus lointaine, CEE et autres pays attachent une plus grande importance au fait d'habiter en collectivité.

3. Etude et analyse des durées de séjour

3.1. Répartition des résidents selon la durée de séjour

Répartition des résidents sortis au cours du premier semestre 2007 selon la durée de séjour



La durée moyenne des séjours dans l'échantillon est d'un peu plus de 7 mois, ce chiffre est supérieur à ce qui est habituellement observé au niveau national dans le cadre des dossiers uniques (un peu moins de 6 mois).

3.2. Durée de séjour et situation d'activité

	CDI tps plein	Salariés précaires	Chômeurs	Stages et qualif	Apprentis	Scol et étudiants	Total
Moins d'une semaine	13.7%	25.5%	5.9%	29.4%	11.8%	13.7%	100.0%
Entre une semaine et moins d'un mois	17.8%	26.6%	5.9%	27.8%	7.1%	14.8%	100.0%
Entre un mois et moins de trois mois	30.0%	27.1%	7.6%	22.1%	4.4%	8.8%	100.0%
Entre trois mois et moins de six mois	13.6%	22.7%	10.7%	23.3%	14.8%	14.8%	100.0%
Entre six mois et moins d'un an	5.3%	17.0%	5.5%	15.3%	27.4%	29.5%	100.0%
Un an et plus d'un an	5.2%	24.4%	13.7%	13.4%	21.6%	21.6%	100.0%
ENSEMBLE	12.7%	22.5%	8.5%	19.1%	17.5%	19.7%	100.0%

Les courts ou très courts séjours (moins d'1 semaine et moins d'1 mois) sont plus souvent utilisés par les stagiaires et les jeunes en contrat de qualification.

Les salariés précaires et les demandeurs d'emploi se distinguent, quand à eux, par des séjours de durée courte (de 1 semaine à moins de 3 mois).

Les apprentis, scolaires et étudiants comptent parmi ceux qui réalisent le plus fréquemment de longs séjours.

3.3. Durée de séjour et niveau scolaire

	Inst. spécialisée et IMPRO	CAP ou BEP	Bac pro ou techno	Filière générale non aboutie	BTS ou IUT	Filière générale aboutie	Total
Moins d'une semaine	0,0%	25,0%	19,2%	15,4%	15,4%	19,2%	100,0%
Entre une semaine et moins d'un mois	7,9%	20,8%	17,4%	10,1%	21,3%	15,2%	100,0%
Entre un mois et moins de trois mois	5,2%	15,0%	15,3%	19,0%	20,2%	21,9%	100,0%
Entre trois mois et moins de six mois	4,6%	25,4%	16,1%	14,2%	18,3%	17,3%	100,0%
Entre six mois et moins d'un an	4,4%	23,4%	19,1%	26,8%	11,8%	13,3%	100,0%
Un an et plus d'un an	7,3%	29,6%	20,2%	23,5%	10,5%	6,7%	100,0%
ENSEMBLE	5,4%	25,6%	17,6%	21,5%	14,6%	12,6%	100,0%

La répartition de l'ensemble des jeunes selon le niveau scolaire (ligne ensemble) diffère très légèrement de celle présentée au chapitre précédent avec les situations d'activité. Dans le présent tableau, seuls les résidents sortis sont pris en compte, ceci explique les écarts (marginiaux) observés.

Les jeunes du groupe « filière générale aboutie » ne réalisent que très peu de très long séjours (1 an et +) et sont notablement surreprésentés parmi les séjours de durée intermédiaire (de 3 mois à 1 an).

Les jeunes titulaires d'un BTS ou d'un IUT ont recours, beaucoup plus fréquemment que les autres résidents, au logement FJT pour une durée courte, comprise entre un et trois mois.

A l'inverse, les jeunes des groupes « filière générale non aboutie » ainsi que les jeunes titulaires de CAP ou BEP sont sur représentés dans les séjours de durée intermédiaire et longue (+ de six mois). Au sein de ces mêmes groupes, on observe par ailleurs, une proportion importante de jeunes encore scolarisés.

Les jeunes titulaires de bac pro ou bac techno manifeste une légère préférence, soit pour les séjours de courte durée (- 3 mois), soit, au contraire pour les très longs séjours de un an et plus d'un an.

Les jeunes dont le niveau scolaire est très faible (institutions spécialisée et niveau primaire) se répartissent relativement uniformément sur toutes les durées de séjour.

3.4. Durée de séjour et ressources

Le niveau moyen de ressources pour l'ensemble des résidents est de 590 euros, ce calcul prends en compte les jeunes qui ne disposent d'aucune ressources (« 0 » ressources). Il s'agit des ressources déclarées au moment de l'arrivée dans le FJT.

	Aucune ressources	Moins de 150 euros	de 150 à 765 euros	plus de 765 euros	Total
Moins d'une semaine	4.8%	45.2%	28.6%	21.4%	100.0%
Entre une semaine et moins d'un mois	10.5%	44.1%	25.2%	20.3%	100.0%
Entre un mois et moins de trois mois	10.3%	46.6%	23.9%	19.2%	100.0%
Entre trois mois et moins de six mois	8.0%	31.2%	44.9%	16.0%	100.0%
Entre six mois et moins d'un an	5.3%	30.3%	53.1%	11.3%	100.0%
Un an et plus d'un an	9.1%	20.6%	54.6%	15.6%	100.0%
ENSEMBLE	7.8%	32.4%	44.5%	15.3%	100.0%

Les jeunes qui ne disposent d'aucune ressources comme les jeunes très peu « fortunés » (moins de 150 euros) sont sur représentés dans les très courts et courts séjours de une semaine à trois mois.

Les jeunes qui appartiennent au groupe de revenus médians (de 150 à 765 euros) réalisent plutôt de courts séjours (moins de 3 mois), ils sont également bien représentés dans les séjours de durée intermédiaire, jusqu'à six mois.

Les jeunes les plus « fortunés » (plus de 765 euros) sont davantage présents parmi les séjours courts (une semaine à un mois) et les séjours de durée intermédiaire (de un à six mois).

> Conclusion

Au terme de cette analyse croisée s'esquisse une typologie de la population des résidents en FJT. Pour tenir compte et résumer l'ensemble des résultats, il apparaît en effet opportun de distinguer trois grands groupes de résidents dont les caractéristiques sont relativement homogène et témoignent d'un « mode de recours » différencié à la solution de logement proposée par les FJT.

Attention, les groupes proposés ne reflètent pas directement des situations concrètes mais réalisent la synthèse de tendances observées, il s'agit de portraits types qui n'ont pas valeur de modèles absolus. D'autres part, ces portraits s'appuient essentiellement sur les informations relevées à l'arrivée dans le FJT, pour bon nombre de jeunes, la situation est donc susceptible d'évoluer au cours du séjour.

1. Le FJT comme refuge, jeunes en situations fragiles et cumul de difficultés

Les jeunes résidents compris dans ce groupe combinent les difficultés, tant du point de vue économique que social.

On y trouve naturellement les jeunes dont la situation d'activité est la moins favorable : la plupart des demandeurs d'emploi et une partie des jeunes stagiaires et des jeunes en contrat de qualifications, dans une moindre mesure, une partie des salariés précaires.

Le niveau de ressources des jeunes qui appartiennent à ce groupe est globalement encore plus faible que celui des autres résidents, majoritairement, moins de 150 euros.

Le capital scolaire des jeunes de ce groupe est soit très faible soit difficile à valoriser sur le marché du travail, Bac pro et techno, CAP et BEP, filière générale non aboutie...

Par ailleurs, c'est également dans ce groupe que l'on trouve le plus de jeunes dont le père est décédé ou inconnu, c'est aussi celui où l'âge moyen est le plus faible.

Les jeunes de ce groupe ont plutôt recours au FJT, soit pour des durées courtes (surtout de 1 à 3 mois) ou pour de très longues durées (1 an et +). Les demandeurs d'emploi sont également bien représentés sur les durées de 3 à 6 mois.

L'origine géographique des jeunes qui cumulent les difficultés est marquée par la proximité, ils habitaient principalement dans la commune ou le département du FJT avant leur arrivée.

Les résidents qui composent ce groupe choisissent fréquemment le FJT sous l'effet d'une contrainte extérieure : « placement institutionnel » (pour les chômeurs notamment), ou « ne disposant pas d'autres solutions logement ». L'argument du prix est également un peu plus souvent avancé que dans les autres groupes.

On peut penser que le recours au logement FJT, répond, pour ces jeunes, au besoin de « refuge ».

La part de ce groupe dans l'ensemble de la population des résidents peut-être estimé entre 20 et 25%.

2. Le FJT comme point d'appui, jeunes en voie de socialisation

Les jeunes de ce groupe connaissent des points de fragilité mais sans cumuler les difficultés comme leurs camarades du groupe précédent. On peut penser qu'ils disposent d'au moins un atout : un diplôme solide à valoriser, des ressources (même temporairement élevées), ou une activité qui leur permettra de rebondir, stage, CDD...

C'est d'ailleurs dans ce groupe que l'on retrouve le plus fréquemment comme motif de choix d'un logement FJT, les modalités « pour vivre avec d'autres jeunes » ou « parce que c'est plus pratique »

Les apprentis font, en majorité partie de ce groupe.

On y trouve également l'autre partie des stagiaires et jeunes en contrat de qualification, une part des salariés précaires. Une part enfin des scolaires et étudiants.

Les jeunes de ce groupe disposent fréquemment d'un soutien familial (père présent, parents actifs occupant un emploi). En outre, leur niveau de ressources est, globalement intermédiaire, ou faible pour les apprentis. C'est également dans ce groupe que l'on trouve les plus de jeunes situés sur la plage d'âge médiane (20 à 24 ans). La mobilité inter régionale tient une place importante dans ce second groupe, on observe également des origines géographiques plus lointaines (DOM TOM, CEE, autres pays).

Les durées de séjours du groupe des jeunes en voie de socialisation se caractérisent par la préférence aux séjours intermédiaires et longs (de 3 mois à 1 an).

On peut penser que le recours au logement FJT est, pour ces jeunes, du type « point d'appui » dans leur parcours de socialisation.

La part de ce groupe dans l'ensemble de la population des résidents peut-être estimé entre 50 et 60%.

3. Le FJT comme dépannage, jeunes en phase de consolidation

Les jeunes de ce groupe connaissent les situations les plus favorables des résidents de l'échantillon.

On y trouve les jeunes salariés en CDI à temps plein, une grande partie des jeunes scolaires et étudiants, dans une moindre mesure, une part des salariés précaires.

C'est dans ce groupe que se concentrent les jeunes avec un niveau de ressource plus confortable. C'est aussi le groupe de résidents globalement plus âgés.

Le niveau scolaire y est plus solide que chez les jeunes des autres groupes, principalement BTS ou IUT, bac + 3 et plus.

Les durées de séjour sont souvent courtes ou très courtes (- d'1 mois, - de 3 mois), mais également longues (6 mois un an, chez les scolaires et étudiants spécialement).

Pour les jeunes de ce groupe, c'est l'aspect pratique du FJT est un motif plus souvent retenu que dans les autres groupes.

On peut penser que le mode d'utilisation de logement FJT relève, pour ces jeunes, du « dépannage » ou est simplement l'occasion de consolider ou conforter leur situation économique.

La part de ce groupe dans l'ensemble de la population des résidents peut-être estimé entre 20 et 25%.